

Évaluation du *cluster*
« Psychologie, Logopédie, Éducation »
2015-2016

RAPPORT D'ÉVALUATION

Haute École Robert Schuman (HERS)

Bachelier Édicateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif
Bachelier en Logopédie

Comité des experts :

Mme Nada MOGHAIZEL-NASR, présidente
Mme Lara KACAREVIC, Mme Marina LAGANARO, M. Cathal DE PAOR,
Mme Laurence PURNELLE et Mme Isabelle TAPIERO, experts

17 juin 2016

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2015-2016 à l'évaluation du *cluster*¹ « Psychologie, Logopédie, Éducation ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné², mandaté par l'AEQES et accompagné d'un membre de la Cellule exécutive, s'est rendu les 8 et 9 octobre 2015, pour évaluer les programmes de bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif et de bachelier en Logopédie. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignant, les étudiants et anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique, et les représentants du monde professionnel qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience. Ainsi, au cours de la visite d'évaluation, le comité des experts a eu l'occasion de s'entretenir avec 34 membres du personnel, 21 étudiants, 10 anciens étudiants, 9 représentants du monde professionnel.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration des programmes évalués, et de proposer des recommandations pour aider les entités à construire leur propre plan d'amélioration. Il reprend la structure du référentiel AEQES³ en cinq critères, sur lequel les entités se sont basées pour mener leur autoévaluation.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- la démarche qualité et la gouvernance (critère 1) ;
- la pertinence du programme (critère 2) ;
- la cohérence interne du programme (critère 3) ;
- l'efficacité et l'équité (critère 4) ;
- l'autoévaluation et analyse SWOT (critère 5).

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

La Haute École Robert Schuman (HERS) organise un enseignement de type court et de type long délivrant le titre de bachelier et de master. La Haute École organise des formations diplômantes dans cinq catégories : paramédicale, pédagogique, économique, technique et sociale. Les enseignements relevant des catégories pédagogique et paramédicale dont relèvent respectivement le bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif et le bachelier Logopédie se dispensent sur deux sites différents : le premier est situé à Virton et le second à Libramont.

La Haute École relève de l'enseignement officiel, son pouvoir organisateur est la Communauté française. Les études supérieures organisées par la HERS dans les cinq catégories qu'elle propose débouchent sur l'obtention des titres de : bacheliers Soins infirmiers et Logopédie et de master Kinésithérapie pour la catégorie paramédicale, de bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif, d'agrégé pour

¹ Un *cluster* est un regroupement de programmes évalués ensemble par l'AEQES, conformément au plan décennal des évaluations. En ligne : http://www.aeges.be/calendrier_intro.cfm (consulté le 15 mars 2016).

² Composition du comité des experts et bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres disponibles sur : www.aeges.be/experts_comites.cfm (consulté le 15 mars 2016).

³ AEQES, *Référentiel d'évaluation AEQES*, 2012, 4p. et AEQES, *Référentiel et guide de rédaction et d'évaluation*, 2012, 62 p. En ligne : http://www.aeges.be/infos_documents_details.cfm?documents_id=246 (consulté le 2 mars 2015).

l'enseignement secondaire inférieur (AESI), de bacheliers Instituteur préscolaire et primaire pour la catégorie pédagogique, du bachelier Assistant de direction (en langues et gestion ou secrétariat médical), Comptabilité, Informatique de gestion et Tourisme durable pour la catégorie économique, du bachelier Chimie, Construction bois, Électromécanique, des master Gestionnaire de chantier, Ingénieur industriel et Xylochimie pour la catégorie technique, et du bachelier Assistant social pour la catégorie sociale.

En 2013-2014, les étudiants du bachelier Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif de la HERS représentaient 8 % du nombre d'étudiants inscrits dans ce bachelier, toutes hautes écoles confondues ; les étudiants du bachelier en Logopédie, 7 %⁴.

⁴ Source : SATURN (année statistique 2013-2014).

Critère 1

L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes d'études

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4 : Information et communication interne

CONSTATS ET ANALYSES

[Politique de gouvernance de l'établissement]

- 1 La gouvernance de l'institution est cohérente avec ses missions et ses valeurs.
- 2 L'établissement s'appuie sur une équipe d'enseignants qui place l'étudiant au centre de ses préoccupations. Elle s'appuie également sur un partenariat avec des professionnels du terrain.
- 3 Diverses rencontres ont été organisées entre les deux sections dans le cadre de la préparation du dossier d'autoévaluation et de l'exercice d'évaluation AEQES, mais celles-ci sont restées ponctuelles.

[Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme]

- 4 Un dispositif souple et réactif composé de coordinateurs qualité et de commissions a été mis en place pour la gestion de la qualité.
- 5 Le processus d'évaluation a été l'occasion pour les deux sections de mieux se connaître, de mutualiser leurs bonnes pratiques et leurs énergies et d'envisager des pistes de collaboration futures, assurant une synergie entre les sections.
- 6 Une initiative intéressante a été prise, celle d'allouer un temps pour que les enseignants des deux sections s'approprient le référentiel d'évaluation, puis se regroupent, par critère, pour procéder à l'évaluation. Ceci a déclenché une dynamique réflexive et a développé une approche d'organisation apprenante, au cœur de la démarche qualité.
- 7 Les étudiants de la section Éducateur spécialisé ont été sollicités pour concevoir le questionnaire à adresser à leurs collègues. La réponse au questionnaire a été prise sur le temps de travail, ce qui a assuré des réponses de tous, donc une représentativité des réponses.
- 8 Au niveau de la section Éducateur spécialisé, le rôle de la coordinatrice qualité n'est pas encore suffisamment défini.

[Élaboration, pilotage et révision périodique du programme]

- 9 Les enseignants sont sollicités pour la révision périodique du programme (réunions d'équipe, groupes de travail).
- 10 Les professionnels ont été sollicités pour évaluer les programmes, à travers un questionnaire. Des retours venant des stages et des enseignants, eux-mêmes investis dans la pratique, ont été assurés.
- 11 L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est formalisée dans aucune des deux sections.

[Information et communication interne]

- 12 La communication interne entre les deux sections, ainsi qu'entre les enseignants et les étudiants au sein de chacune des sections n'est pas optimale. Cependant, il faut reconnaître qu'à la fois les profils de formation métier et les spécificités de chacun de ces domaines ne permettent pas toujours de développer utilement des synergies entre les équipes enseignantes.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité des experts recommande d'institutionnaliser et de pérenniser le processus qualité et les démarches qu'il implique dans les deux sections au travers des rencontres structurées et régulières entre enseignants, avec les étudiants et avec les professionnels du terrain.
- 2 Le comité des experts recommande de redéfinir la mission et le cahier de charges du coordinateur qualité en vue de l'adapter à la nouvelle étape du processus et de veiller à ne pas réduire sa charge horaire au terme de la mission d'autoévaluation.
- 3 Le comité des experts recommande d'institutionnaliser la procédure de révision des programmes en impliquant davantage et de façon plus systématisée les parties prenantes (enseignants, étudiants et professionnels) :
 - dégager des temps pour les réunions des enseignants à plein temps ;
 - valoriser financièrement la participation des enseignants vacataires aux réunions.
- 4 Le comité des experts recommande également d'étoffer et d'institutionnaliser l'opérationnalisation du dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants dans le sens d'une conception et d'une appropriation de la grille par les parties concernées, de l'organisation des *focus groups* avec les étudiants, de l'élaboration d'un portfolio pour l'autoévaluation des enseignants, etc.
- 5 Le comité des experts recommande d'assurer une meilleure communication de l'information au sein de chaque section et également entre les sections.

Critère 2

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme d'études

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

Dimension 2.2 : Information et communication externe

CONSTATS ET ANALYSE

[Appréciation de la pertinence du programme]

- 1 Pour les deux sections, la proximité avec le monde du travail est assurée à travers plusieurs biais: les enseignants sont souvent des professionnels qui pratiquent dans les domaines concernés et entretiennent des liens étroits avec les lieux de stage. Le comité des experts note également la participation des professionnels à l'évaluation des TFE, les relations avec les associations de la région, l'encadrement des étudiants par des professionnels du terrain, les conférences- débat avec les professionnels. Toutefois, les rencontres avec les professionnels du terrain ne sont pas formalisées.
- 2 Des initiatives ont été prises pour renforcer l'articulation du programme avec la recherche, et les milieux socioprofessionnels (Form'éduc, semaine des rencontres éducatives, café logo, etc.).
- 3 Les étudiants estiment qu'il existe une bonne articulation entre théorie et pratique.
- 4 Les professionnels interrogés se disent très satisfaits de la formation assurée à la Haute Ecole et disent préférer embaucher des diplômés de la Haute Ecole que des diplômés d'universités. Ils reconnaissent les compétences techniques et réflexives des diplômés de la Haute Ecole.
- 5 Les contacts avec les anciens étudiants ne sont pas maintenus de manière systématique.
- 6 Le secteur de la formation continue n'est pas suffisamment développé.
- 7 Les étudiants du bloc 2 ne semblent pas suffisamment informés sur la législation relative à leur future profession ni sur les débouchés qui s'offrent à eux au terme de leur cursus. Cependant, en section logopédie, ce manque sera comblé en 2016-2017, lorsque les étudiants aborderont le bloc 3.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité des experts recommande d'organiser des consultations plus systématisées avec les professionnels du terrain : notamment au sein du conseil consultatif pour la Haute Ecole, regroupant des professionnels du terrain et des responsables de l'institution, mais également au travers de focus groupes.
- 2 Le comité des experts recommande d'assurer les conditions de la création d'une association d'anciens qui assurerait des retours garantissant la pertinence des programmes dans ces secteurs en évolution rapide. Le comité des experts recommande également d'organiser le recueil systématisé, puis l'analyse, des données relatives à l'insertion professionnelle des diplômés.
- 3 Le comité des experts suggère d'étudier la pertinence d'introduire des modules optionnels, relatifs à certaines grandes orientations, vu la diversité.

- 4 Le comité des experts recommande de développer le secteur de formation continue à partir du recueil des besoins du terrain et du *feed-back* des anciens étudiants (nouveaux champs d'intervention, nouvelles compétences, champs non couverts dans la formation initiale).
- 5 Le comité des experts suggère d'informer les étudiants quant à la législation relative à ces professions quant aux débouchés et aux possibilités de poursuivre des études.

Critère 3

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme d'études

Dimension 3.1 : Les acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage (y inclus stages, projets, travail de fin d'études/mémoire/épreuve intégrée)

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

CONSTATS ET ANALYSES

[Acquis d'apprentissage du programme]

- 1 Les acquis d'apprentissage des divers programmes sont définis à partir de référentiels de compétences propres à chaque profession (avec des indicateurs de capacités pour la section de logopédie). Toutefois, la communication de ces acquis d'apprentissage aux étudiants des deux sections se fait souvent par voie orale et les consignes relatives aux divers cours dispensés manquent d'harmonisation. Les fiches ECTS semblent peu comprises mais sont disponibles sur la nouvelle plateforme électronique.
- 2 Les programmes sont définis en fonction de ces acquis d'apprentissage.

[Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés]

- 3 L'engagement des enseignants des deux sections et leur proximité avec les étudiants ont été reconnus par les étudiants, par les professionnels et par les anciens étudiants.
- 4 Au niveau des stages, la variété des lieux de stages, leur progressivité, la collaboration entre enseignants, l'encadrement des stagiaires, les groupes de parole suite aux stages, la formation des maîtres de stage ont été évoqués comme autant de points positifs. Toutefois, l'accompagnement des étudiants par les acteurs de terrain n'est pas toujours optimal.
- 5 Le lien théorie/pratique est assuré à travers l'usage de méthodes actives d'enseignement et à travers les TFE, surtout dans la nouvelle conception des TFE des logopèdes portant sur l'analyse d'un cas rencontré en stage.
- 6 Les démarches réflexives sont plus particulièrement développées lors des débriefings dans le cadre des stages mais aucun outil d'autoévaluation n'est proposé aux étudiants.

[Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 7 L'articulation entre les enseignements, l'intégration et le décroisement des matières ont été accélérés et affinés grâce au décret Paysage⁵.
- 8 La lourdeur de la charge de travail et le stress des étudiants évoqués dans le dossier d'autoévaluation, n'ont pas été relevés lors de la visite. Est-ce grâce aux cadres d'écoute récemment mis en place ? À la diminution du nombre d'heures pour les deux sections suite au décret Paysage (ce point est perçu comme négatif par les enseignants et positif par les étudiants).

⁵ Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

[Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 9 Les critères d'évaluation semblent cohérents avec les acquis d'apprentissage.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité des experts propose de systématiser la communication des acquis d'apprentissage aux étudiants des deux sections.
- 2 Le comité des experts suggère de renforcer la préparation des acteurs de terrain pour qu'ils soient en mesure d'assurer un meilleur accompagnement des stagiaires.
- 3 Le comité des experts recommande d'initier les étudiants aux nouvelles technologies utilisées dans leur champ professionnel: tablettes, applications et autres.
- 4 Le comité des experts recommande également d'étudier la possibilité d'un portfolio étudiant, outil d'autoévaluation relatif aux compétences acquises ou en cours d'acquisition, favorisant le développement de capacités réflexives et la motivation pour la poursuite des études ou la formation continue.
- 5 La section Éducateur spécialisé gagnerait à :
 - élaborer une vision commune quant aux TFE et la communiquer aux enseignants et aux étudiants ;
 - expliciter et harmoniser les exigences, consignes, règles de rédaction, accompagnement, organisation et critères d'évaluation des TFE ;
 - informer, suffisamment à temps, pour les stages à l'étranger.
- 6 La section Logopédie gagnerait à:
 - impliquer davantage les professionnels de terrain dans l'encadrement et l'évaluation des stagiaires ;
 - proposer des lieux de stage pouvant assurer une présence et un suivi par un référent logopède ;
 - prévoir un contact entre le stagiaire et l'institution avant le stage ;
 - expliciter et communiquer les critères d'évaluation aux étudiants avant les stages ;
 - informer les étudiants sur les démarches administratives et les cadres législatifs des diverses situations professionnelles auxquelles ils seraient confrontés (cabinets indépendants, institutions publiques) et autres ;
 - assurer un accompagnement plus individualisé des TFE.

Critère 4

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme d'études

Dimension 4.1 : Ressources humaines

Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

CONSTATS ET ANALYSES

[Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)]

- 1 Un dispositif de soutien aux étudiants, constitué de plusieurs composantes, est mis en place : le service d'aide à la réussite (SAR) qui outille les étudiants à la méthodologie du travail académique, un psychologue ainsi qu'une assistante sociale sont également présents. Les divers services d'aide aux étudiants travaillent toutefois de manière isolée.
- 2 Les enseignants des deux sections collaborent peu ensemble.
- 3 Les nouveaux enseignants ne bénéficient pas d'une intégration systématique au sein de leur nouvelle équipe.
- 4 Les enseignants vacataires disposent de peu de soutien logistique.
- 5 L'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) n'est pas systématique.
- 6 Peu d'enseignants externes ont participé à la démarche d'autoévaluation.

[Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)]

- 7 La configuration des salles de classe est peu propice à l'apprentissage des étudiants.
- 8 Les enseignants ne sont pas tous initiés à l'utilisation des tableaux interactifs.
- 9 Les horaires de la bibliothèque sont peu accessibles pour les étudiants.
- 10 Sur le site de Virton, la majorité des étudiants qui fréquentent la bibliothèque trouvent que l'horaire est assez bien adapté mais certains souhaiteraient l'ouverture de la bibliothèque après 17 heures.
- 11 Les étudiants motorisés ne disposent pas suffisamment de places de parking.
- 12 Les connexions internet sont peu performantes.
- 13 Tous les enseignants n'utilisent pas avec la même assiduité la plateforme numérique.
- 14 Peu d'étudiants semblent au fait des possibilités de mobilité internationale.

[Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants]

- 15 Il manque de locaux de travail pour les étudiants.
- 16 Aucun espace pour les personnes à mobilité réduite n'est prévu sur les sites de Virton et de Libramont.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le comité des experts recommande d'organiser la collaboration et la coordination entre les divers services d'aide aux étudiants : SAR, psychologue, assistante sociale.
- 2 Le comité des experts suggère d'organiser la collaboration entre les enseignants des deux sections et de favoriser l'échange de bonnes pratiques.
- 3 Le comité des experts propose d'organiser l'accueil et l'intégration des nouveaux enseignants.
- 4 Le comité des experts suggère d'assurer un soutien logistique aux enseignants vacataires.
- 5 Le comité des experts suggère d'organiser l'évaluation des enseignements afin de valoriser les bonnes prestations pédagogiques et motiver les enseignants.
- 6 Le comité des experts recommande de reconsidérer le statut de ces derniers auprès de l'institution dans le sens d'une meilleure reconnaissance de leur statut d'enseignant. Cela favoriserait une meilleure implication dans la formation des étudiants et leur participation aux réunions auxquelles ils sont sollicités.
- 7 Le comité des experts propose de réorganiser les salles de classe (bureaux en cercles) pour assurer les meilleures conditions aux méthodes actives et coopératives d'enseignement.
- 8 Le comité des experts recommande de former tous les enseignants à l'usage du tableau interactif.
- 9 Le comité des experts recommande d'adapter les horaires de la bibliothèque aux besoins des étudiants et étoffer l'offre des revues et de livres.
- 10 Le comité des experts recommande d'augmenter les places de parking pour les étudiants et de les améliorer.
- 11 Le comité des experts suggère de généraliser l'utilisation de la plateforme numérique à tous les enseignants.
- 12 Le comité des experts recommande d'améliorer l'information aux étudiants sur ses possibilités (Erasmus) et améliorer la communication entre la section qui organise la propre mobilité internationale et le service international.
- 13 Le comité des experts recommande d'aménager des lieux pour les travaux de groupe des étudiants et autres activités.
- 14 Le comité des experts recommande d'aménager les infrastructures pour les étudiants à mobilité réduite.

Critère 5

L'établissement/l'entité a également effectué l'analyse de son programme d'études et construit un plan d'action visant son amélioration continue

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

CONSTATS ET ANALYSES

[Méthodologie de l'autoévaluation et [Analyse SWOT]

- 1 L'analyse SWOT est réaliste et étoffée.

[Plan d'action et suivi]

- 2 L'initiative d'avoir articulé le plan d'action avec les valeurs de l'institution et d'avoir donné une visibilité à cela dans le plan d'action est intéressante.
- 3 Les décisions prises sont appropriées aux besoins et réalisables.

RECOMMANDATIONS

- 1 Pour le comité des experts, le plan d'action et son pilotage gagneraient toutefois à être précisés davantage : actions précises, démarches et mesures nécessaires, acteurs, échéancier notamment au niveau de la gestion des équipements, la qualité des apprentissages et la pédagogie.
- 2 Il serait pertinent de rédiger un rapport annuel permettant de piloter le plan d'action et de pallier à temps certains glissements. Ce rapport faciliterait également l'évaluation de l'opérationnalisation du plan d'action prévu dans cinq ans.
- 3 L'établissement gagnerait à développer la coordination entre les deux sections pour la mise en œuvre du plan d'action: échange de bonnes pratiques, mutualisation de moyens et d'énergie.

CONCLUSION

Le comité des experts a pu observer une section attentive à l'amélioration continue de ses pratiques et à l'insertion sociale et professionnelle de ses diplômés. Une synthèse des points forts et des recommandations figure ci-dessous.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ La gouvernance de l'institution est cohérente avec ses missions et ses valeurs. ⇒ L'établissement s'appuie sur une équipe d'enseignants engagée qui place l'étudiant au centre de ses préoccupations. Elle s'appuie également sur un partenariat avec des professionnels du terrain. ⇒ Un dispositif souple et réactif a été mis en place pour la gestion de la qualité: coordinateurs qualité et commissions. Le processus d'évaluation a été l'occasion pour les deux sections de mieux se connaître, de mutualiser leurs bonnes pratiques et leurs énergies et d'envisager des pistes de collaboration futures, assurant une synergie entre les sections. ⇒ La proximité avec le monde du travail est assurée à travers plusieurs biais. Ces derniers sont satisfaits de la formation assurée à la Haute école. ⇒ Un dispositif global de soutien aux étudiants est mis en place. ⇒ La pertinence des programmes avec les besoins du terrain ainsi que leur cohérence interne semblent assurées. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Manque de définition du rôle de la coordination qualité pour la section Éducateur spécialisé. ⇒ La communication interne entre les deux sections n'est pas optimale ⇒ Peu de collaboration entre les enseignants des deux sections. ⇒ Intégration des nouveaux enseignants dans leur nouvelle équipe peu systématisée. ⇒ Les rencontres avec les professionnels de terrain ne sont pas formalisées ⇒ Les contacts avec les anciens étudiants ne sont pas maintenus de manière systématique. ⇒ Le secteur de la formation continue n'est pas suffisamment développé. ⇒ Les champs de pratique des deux disciplines sont dispersés. ⇒ Accompagnement des étudiants par les acteurs de terrain sur le lieu de stage pas toujours optimal. ⇒ Évaluation des enseignements par les étudiants non systématique.

Opportunité	Risque
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le renforcement de l'articulation du programme avec la recherche et les milieux socioprofessionnels 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ La diffusion de l'usage des TIC auxquelles ni les enseignants, ni les étudiants ne semblent suffisamment formés

Récapitulatif des recommandations

- 1 Le plan d'action et son pilotage gagneraient à être précisés davantage : actions précises, démarches et mesures nécessaires, acteurs, échéancier.
- 2 Rédiger un rapport annuel permettant de piloter le plan d'action et de pallier certains glissements à temps. Ce rapport faciliterait également l'évaluation de l'opérationnalisation du plan d'action prévue dans cinq ans.
- 3 Institutionnaliser et pérenniser le processus qualité et les démarches qu'il implique dans les deux sections : rencontres régulières entre enseignants, avec les étudiants et avec les professionnels du terrain.
- 4 Adapter la mission et le cahier de charges du coordinateur qualité à la nouvelle étape du processus et veiller à ne pas réduire sa charge horaire.
- 5 Développer la communication et la coordination au sein de chaque section et entre les sections.
- 6 Institutionnaliser la procédure de révision des programmes, en impliquant davantage et de façon plus systématisée, les parties prenantes (enseignants, étudiants et professionnels).
- 7 Étoffer et institutionnaliser l'opérationnalisation du dispositif d'évaluation des enseignements.
- 8 Développer une vision commune pour les TFE dans la section Éducateur et les stages pour la section Logopédie sont des secteurs qui méritent une attention particulière.



Évaluation du *cluster*
Psychologie, Logopédie, Éducation
2015-2016

Droit de réponse de l'établissement évalué


Commentaire général éventuel :

✓ L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond


Page	Critère	Point ¹	Observation de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend(ent) le(s) entité(s)

Laurence Denis
Directrice catégorie pédagogique




Marie-Christine Archambeau
Directrice catégorie paramédicale




Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation


Sophie Baudoin




Sylviane Jeanty



Luc Canautte



Marc Fourny
Directeur-Président de la HERS



¹ Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations ») suivie du numéro précédant le paragraphe.